

Vaud

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **55 (1967)**

Heft 73

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

La 38e Journée des femmes vaudoises

Présidée par Mme Christiane Paschoud, la 38e Journée des femmes vaudoises, qui s'est déroulée dans la plus aimable cordialité, a été, comme d'habitude, un véritable enrichissement pour les nombreuses participantes venues de tout le canton.

Pas de raison de se décourager

Après la souriante introduction de Mme Paschoud, toujours infatigable et dévouée, M. Pierre Graber, conseiller d'Etat, apporta le salut du gouvernement vaudois. Il profita de l'occasion qui lui était donnée de s'adresser à un auditoire féminin pour lui faire part de quelques réflexions.

Nous vivons, dit-il, une véritable seconde révolution industrielle; ce siècle est celui où la société essaie de réparer les inégalités trop bien installées en son sein. Prise de conscience ou nécessité économique? C'est probablement la seconde est certain qu'une nation qui veut survivre a besoin de l'intelligence de tous, sans distinction de classe sociale ou de sexe.

A ce propos, M. Graber regrette la trop faible proportion des étudiantes universitaires (12% en Suisse, la même qu'en 1920 contre 35 à 40% aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne). Il relève combien le rôle de la femme est essentiel et souligne l'importance

Le rôle des communes

Il appartenait à M. G.-A. Chevallaz, syndic de Lausanne, de parler du rôle et des privilèges des communes de notre pays. Remontant le cours de l'histoire, le conférencier rappelle d'abord que c'est en 1368 déjà que le plaid général affirme les droits des bourgeois: il note en passant combien fut brillante la civilisation des cités italiennes sous la Renaissance.

Aujourd'hui, l'autonomie de nos communes est fortement établie. Elle est bien plus étendue que celle, par exemple, des communes françaises. Chez nous, les communes ont leurs immeubles, leurs domaines, elles assurent la police, fixent le taux de l'impôt, elles gèrent l'assistance, administrent les écoles, nomment les maîtres. Elles ont des compétences très larges en matière d'urbanisme, se groupent parfois (comme actuellement les trente-deux communes de la région lausannoise), dans un effort de collaboration. C'est dans la commune qu'il est le plus facile de faire ses premières armes politiques. Elle est véritablement le foyer de la vie civique. Dans les cantons romands, les femmes y ont fait leurs preuves et y jouent fort bien leur rôle. Ce simple compte rendu ne peut malheureusement donner qu'une faible idée de l'intérêt et de l'agrément de cette journée.

H. N.-R.

Recueilli dans l'exposé de Mme Darbre:

- En Haute-Volta, il y a cent trente centres ruraux d'éducation pour les garçons; treize seulement pour les filles
- Il reste actuellement dans le monde 750 millions d'analphabètes, quatre fois plus de femmes que d'hommes.
- Dans certaines parties de l'Afrique, les hommes ne font pas que se réserver certains domaines, ils se réservent certaines choses! En Ouganda, par exemple, où la population manque de protéine, les œufs, qui en sont riches, ne sont pas pour les femmes. On prétend que cet aliment les rend stériles! Les hommes se réservent également la viande. Les femmes n'en touchent pas: la viande, paraît-il, fait pousser la barbe!
- L'Unesco lutte pour que les écoles aient à leur disposition des livres d'histoire objectifs et adaptés à chaque pays. Il n'y a pas si longtemps que les petits Africains n'apprennent plus « nos ancêtres les Gaulois »...
- Dans certaines parties de l'Afrique, quand il n'y a pas d'institutes, il n'y a pas de problèmes (il est impensable que des instituteurs puissent enseigner des jeunes filles), les filles ne vont pas à l'école. Le mariage rend « inutile » l'instruction. En est-il bien autrement chez nous, au fond? Combien de jeunes filles capables renoncent aux études universitaires en alléguant que c'est inutile de pousser trop loin des études puisqu'elles se marieront quand même.
- Les femmes sont avides d'apprendre. En Nouvelle-Zélande, à l'issue d'une conférence, les jeunes filles se sont exclamées: « Nous sommes saturées d'enseignement ménager! Nous voulons autre chose. » Partout, du reste, les organisations féminines font un travail énorme pour l'instruction et la formation professionnelle des filles.

de l'instruction et de la formation professionnelle des jeunes filles.

Toutes les réformes sont lentes dans un régime de démocratie directe. Ce n'est pas une raison de se décourager; la société commence à corriger prudemment, lentement les inégalités, se le plan de l'instruction, sur le plan économique et politique. Ainsi, il y a deux ans, le gouvernement a reconnu le principe de l'égalité de rémunération pour un travail de même valeur. Ce principe, appliqué maintenant dans les administrations, le sera bientôt réellement et honnêtement dans tous les secteurs. Nous vivons, conclut l'orateur, l'époque de la promotion de la femme. Chacune y concourt tous les jours, dans n'importe quelle fonction qu'elle exerce. Et de remercier les auditrices: « Pour tout ce que vous faites, merci au nom du gouvernement vaudois! »

L'immense effort de l'Unesco

C'est de « l'activité de l'Unesco » que parle ensuite Mme Y. Darbre, vice-présidente de la commission nationale de l'Unesco. Ce que veut dire ce sigle, en l'oubliant parfois. Il signifie Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Cent vingt gouvernements en font partie, dont les délégués se réunissent, tous les deux ans, à Paris, siège du secrétariat général.

L'objectif de l'Unesco est d'abord et avant tout la paix. Cet organisme fournit un effort gigantesque pour promouvoir le progrès de l'esprit et construire la paix sur la compréhension mutuelle et la coopération intellectuelle. Pour assurer des assises solides à la première véritable civilisation universelle, l'Unesco œuvre sans relâche. Depuis dix ans, elle ne se contente plus de discuter, elle patronne d'importantes actions (bourses pour des femmes des pays en voie de développement, expositions itinérantes, sauvetages de monuments, créations de musées, recherches océanographiques, organisation d'écoles, etc.).

L'Unesco accorde une importance de plus en plus grande à la femme, à son instruction, à sa promotion. La commission nationale suisse, groupant six sections, se préoccupe actuellement beaucoup de l'éducation des adultes qui vivent dans un monde ayant tellement évolué depuis leur jeunesse qu'ils ne s'y habituent pas et y vivent malheureux.

L'Unesco voudrait profiter de l'année 1968, qui sera, comme on le sait, l'année des droits de l'homme, pour que chaque pays prenne conscience de toutes les possibilités que représentent les femmes et pour qu'on cesse de mettre frein à leur contribution.

Au début de l'après-midi, Mlle Paschoud détailla avec beaucoup de finesse et de talent des poèmes de Prévert, Rimbaud, Baudelaire, Fort, Vian, Anouilh. L'assemblée se montra ravie de ce récit plein d'humour.

Marguerite Daepfen, journaliste

Après une longue maladie supportée avec une rare vaillance — huit jours avant sa mort, elle dictait encore des « papiers » — Mlle Marguerite Daepfen, journaliste, est décédée, le 13 février, dans la maison qu'elle habitait depuis six ans au-dessus de Lutry.

Née à Lausanne en 1893, elle avait fait à l'université des études de sciences sociales et obtenu sa licence en 1917; elle avait fondé, en ce temps, avec Marie Colomb, la future Catherine Colomb, une société d'étudiantes qui a été éphémère. Le 3 novembre 1922, elle entra à Berne au service de la Presse suisse moyenne devenue la Correspondance politique suisse; le 3 novembre 1962, cette agence avait fêté les quarante ans de bons et fidèles services de cette collaboratrice, louant son zèle, son information sûre, sa compétence. Mlle Daepfen s'était spécialisée dans la politique fédérale; elle a participé à des dizaines de campagnes pour les grandes votations fédérales par des articles soigneusement documentés. C'était aussi une compétence en matière financière et économique et une traductrice étonnante, qui avait raison des textes les plus difficiles.

On lui doit, en collaboration avec son amie, Mlle J. Milloud, ancienne maîtresse d'étude et d'anglais au Gymnase des jeunes filles de Lausanne, diverses traductions: « Le féminisme en Suisse », de Mme A. Leuch-Reineck (1929), des œuvres de l'écrivain tessinois Frigerio, « Politesses et sans gêne » (1933), « L'institutrice de Carona », de l'écrivain Moeschlin, d'une œuvre dramatique de D. Nicodemi, « L'Aube, le jour, la nuit », jouée au Théâtre du Petit-Chêne en 1958; elle avait publié en 1933, avec son amie et sous le pseudonyme de M. et J. Frontat, une enquête perspicace sur les diseurs de bonne aventure, « Le royaume des voyants ».

Elle avait été, de 1930 à 1935, la secrétaire de la section de Lausanne du Suffrage féminin, avait rédigé un temps la chronique féministe de la « Gazette de Lausanne ». C'était un membre fidèle de l'Association vaudoise des Femmes universitaires, dont trois présidentes avaient tenu à assister à son culte funéraire, le 16 février.

On ne saurait assez louer les grandes qualités de cœur, d'esprit de cette femme supérieure dont le départ laisse appauvris tous ceux qui la connaissaient.

S. B.

L'Ecole ménagère rurale est une maison sérieuse

Réunies, le 12 février à Lausanne, sous la présidence de Mme Sauty (Denens), de nombreuses anciennes Marcelines ont applaudi le rapport de leur présidente, les comptes qui accusent une forte diminution de fortune due à des dépenses extraordinaires. Vu cette situation, la cotisation annuelle a été portée à cinq francs. Dorénavant, l'association sera convoquée pour le deuxième jeudi de février et non plus pour le deuxième dimanche; il faut laisser le dimanche à la famille.

Mlle M. Badoux, directrice de l'Ecole ménagère rurale depuis 1947, a insisté sur le sérieux qui marque la vie de l'école; si les chambres des élèves sont encore un peu nues, du moins les appareils ménagers, les planchers imprégnés, les sols sont avant tout pratiques. L'école n'est pas un pensionnat de jeunes filles oisives, c'est une école sérieuse, où une discipline stricte préserve les élèves, plus spécialement la jeune éducation, des conditions de vie d'un climat favorable au travail, y cultiver le goût du travail bien fait, l'amour de l'ordre, y devenir des éducatrices de demain. Il est faux de la comparer à une prison sans barreaux.

L'inauguration de la nouvelle école ménagère de Marcellin a été un événement. Les anciennes Marcelines, les Marcellines, les anciens élèves de Grange Verney ont fait une collecte qui a permis d'acheter un paysage de Ch. Chinat. Celui-ci orne la salle à manger.

Mlle Badoux a demandé aux avicultrices de tenir une comptabilité serrée qui prouvera que les frais d'exploitation de la basse-cour ne sont pas couverts par le prix trop bas payé pour les œufs. Les Marcelines ont écouté avec une vive attention les propos, à la fois sérieux et plaisants, souvent spirituels de M. G. Thibon, écrivain, philosophe, paysan autochtone de l'Ardeche, qui, avec son léger accent du Midi, et sans avoir l'air d'y toucher, a apporté des propos pertinents sur la crise moderne de l'amour. Cette crise provient des circonstances économiques, psychologiques de l'époque; on veut tout avoir et tout de suite, en oubliant que la fidélité est une longue patience. Le vrai amour libre consiste à cultiver cet amour, à le soigner, à l'entretenir. M. Thibon a recommandé de choisir son conjoint dans son milieu, dans sa race, dans sa religion, avec la même éducation, des conditions de vie semblables, des goûts communs, des aspirations identiques. Que le dialogue se poursuive à travers les années en respectant la liberté de chacun, les différences, qu'on passe de la passion à la compassion.

Une méditation de M. Alain Burnand, pasteur, accompagnée par son équipe de jeunes chantants, a terminé la matinée, suivie d'un repas en commun, de la proclamation des membres honoraires élèves des cours d'hiver 1941-1942 et de l'été 1942.

S. B.

A l'Union des femmes de Lausanne

C'est une vénérable grand-mère de 70 ans qui a tenu son assemblée générale sous la présidence de Madame Charles Grand-mère, en effet, des œuvres sociales de la ville de Lausanne, ainsi que l'a relevé M. Vuillemin, municipal, lors de la célébration de cet anniversaire qui coïncidait avec l'assemblée de la Fédération vaudoise des Unions de Femmes, tenue en mai dernier à Lausanne.

Bien vivante, l'Union des Femmes compte 159 membres, en constante augmentation ces dernières années, malgré les vides causés par les décès. La présidente rappelle la mémoire de Mme Biéler, longtemps à la tête de la Commission des cours, de Mme Devenoges, administratrice de l'ancien Bulletin féminin et de Mme Jaquerod, un très ancien membre.

Les activités durant l'année écoulée sont évoquées tour à tour: Causeries mensuelles intéressantes et variées très bien fréquentées, sortie estivale, thé-véto, tout cela a contribué à faire de notre groupement un lieu de rencontre culturel et amical.

Mais ce cadre restreint est loin de remplir notre but qui est de secourir et servir. Une équipe de visiteurs d'aveugles trouve beaucoup de joie dans cette activité. Nous soutenons par nos cotisations plusieurs sociétés à but social. Le Bureau d'Aide aux mères, en distribuant des bons d'épicerie, de vêtements soulage plus d'une maman peu aisée.

Les Cours de français aux jeunes Suissesses allemandes employées dans les familles, sérieusement concurrencés par les cours de la Migros, ont tout de même leur utilité ayant lieu l'après-midi, ce qu'apprécient bien des maitresses de maison. Le Bureau d'adresses pour le placement de femmes de ménage, victime de la haute conjoncture économique, est en sommeil mais reste fidèle à son poste par 70 heures de présence.

Le Bureau juridique, lui, est très vivant. Ouvert trois fois par semaine, il a examiné 161 cas, grâce à la fidélité de 5 avocats qui viennent à tour de rôle donner bénévolement leurs conseils. Que de femmes désespérées devant leurs conflits conjugaux ou leurs problèmes matériels, pas préparées aux difficultés de la vie et victimes par l'ignorance de leurs droits! Recommandons aux femmes d'avoir l'esprit ouvert pour s'intéresser à tout ce qui touche la vie familiale.

Bien que nos comptes bouclent par un déficit, nos finances sont saines. Les cotisations ont été portées à 7 francs.

Le comité a été réélu tacitement, plus 3 nouveaux membres suppléants.

En remerciant tous les membres qui donnent leur temps et leur cœur dans l'une ou l'autre de nos activités, la présidente se félicite de l'amitié, de l'esprit de collaboration et de responsabilité collective qui règnent au sein de notre Union.

M. P.

Valais

Lettre du suffrage au Conseil d'Etat

Profitant des récents débats au Grand Conseil sur le problème de la révision de la Constitution cantonale et sur le suffrage féminin, l'Association valaisanne pour le suffrage féminin vient d'adresser une lettre au Conseil d'Etat.

Elle demande, appuyée par la signature de dix-sept associations féminines cantonales, dont quatre du Haut-Valais, que la motion déposée au Grand Conseil valaisan soit examinée sans attermoiement et que l'élaboration d'un projet de révision de la Constitution cantonale, destinée à étendre aux femmes valaisannes l'exercice des droits politiques, soit soumise au Grand Conseil avant la fin de l'année courante.

De plus, la lettre précise que les Valaisannes ne voudraient pas être les dernières à recevoir ce témoignage de logique et de justice de la part des citoyens de leur petit pays. Les responsables souhaitent, sans que cela soit explicitement écrit, que la commission prévue pour l'étude de ce problème comprenne au moins une femme.

GENÈVE

Deux poétesses suisses à la Société des poètes et artistes de France

Samedi 11 mars a eu lieu, à la SPAF, à Genève, et plus exactement chez la distinguée déléguée pour la Suisse, Mme L. Belant, qui n'est autre que l'admirable poétesse Claire Reeve, la présentation littéraire de deux poètes, respectivement Mme Claire Vial, auteur de vers « Musique, ô ma Sœur » et Mme Jacqueline Thévoz, auteur de « Mon Grand Voyage autour du Monde » (présenté aux « Femmes Suisses », numéro de décembre 1966).

Mme Claire Vial a lu avec beaucoup de sensibilité ses très beaux poèmes inspirés par une longue expérience de la vie, des êtres et de la musique. Après lecture de quelques-unes de ses admirables compositions, Mme Thévoz répondit à toutes les questions qui lui furent posées sur ses voyages à travers l'Europe, l'Afrique, l'Asie. Ainsi elle a, tour à tour, conduit ses auditeurs au Sahara, au Tibet, au Camboège et sur l'Océan glacial arctique.

Un public choisi, où l'on remarquait entre autres M. Luc Vuagnat et Mme Anais Jaquet, fit fêter aux deux écrivains qui dédicacèrent leurs ouvrages.